

Réf: Dossier N° 053734

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « L'ATELIER PVC »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 7EME TRANCHE, Lot
4076, Ilot 258

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'ATELIER PVC »

Objet : L'atelier de menuiserie
Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 7EME TRANCHE, Lot
4076, Ilot 258

Dirigeant(s) : M DAMIBA ALASSANE (COGÉRANT), M BELLO MOHAMED SAID (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05083 du 10/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34152/GTCA/RC/2021 du 10/11/2021

